



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

demandeurs d'asile

Question écrite n° 10421

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge M. le ministre de l'intérieur sur les demandes d'asile. Il souhaiterait en effet obtenir les chiffres relatifs aux demandes d'asile pour l'année 2011.

Texte de la réponse

En 2011, la demande d'asile est en hausse pour la quatrième année consécutive. 57 337 demandes ont été présentées auprès de l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (dont 40 464 premières demandes, 5 190 demandes de réexamen et 11 683 mineurs accompagnants), soit une augmentation de 8,7 % par rapport à 2010 (52 762). En 2011, les cinq premières nationalités sont le Bangladesh (3 462 premières demandes), la République démocratique du Congo (2 827 premières demandes), l'Arménie (2 651 premières demandes), le Sri Lanka (2 544 premières demandes) et la Russie (2 206 premières demandes). Ces chiffres peuvent être complétés à partir des données figurant dans le rapport d'activité 2011 de l'OFPRA, disponible sur Internet (<http://www.ofpra.gouv.fr>).

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10421

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 novembre 2012](#), page 6645

Réponse publiée au JO le : [23 avril 2013](#), page 4520